



Bulletin 2008-004
December 2008

**CROWN ASSETS DISTRIBUTION
.... WORKING TO SERVE YOU BETTER**

**DISTRIBUTION DES BIENS DE LA COURONNE
(DBC)..... TRAVAILLONS POUR MIEUX VOUS
SERVIR**

BULLETIN TO MATERIEL MANAGERS

**BULLETIN À L'INTENTION DES
GESTIONNAIRES DU MATÉRIEL**

CAD Says No to “Digital Dumping”

**La DBC dit non à l'élimination irresponsable des
« déchets électroniques »**

Background

Contexte

Crown Asset Distribution (CAD) continues to develop its sound environmental stewardship and environmental disposal practices. In the past, e-waste was sold to recyclers and re-sellers with strict stipulations that they follow the terms of the *Basel Convention* and not export e-waste to third world countries. However, it has come to CAD's attention that some recyclers may only harvest components of value and dispose of the resulting waste in environmentally unfriendly ways.

La Distribution des biens de la Couronne (DBC) continue d'élaborer ses propres pratiques de saine gestion de l'environnement et d'élimination écologique. Par le passé, les déchets électroniques étaient vendus aux recycleurs et aux revendeurs. Ces derniers devaient s'en tenir strictement aux modalités de la *Convention de Bâle* et ne pas exporter de déchets électroniques aux pays du tiers monde. Cependant, la DBC a appris que certains recycleurs conservent des composantes de valeur uniquement et éliminent ensuite les déchets connexes d'une manière présentant des dangers pour l'environnement.

As a result, on November 12th, 2008, CAD ceased selling bulk surplus computers and related electronic equipment where there was no known plan to re-use the items.

Par conséquent, le 12 novembre 2008, la DBC a cessé de vendre des ordinateurs excédentaires ainsi que du matériel connexe en vrac lorsqu'il ne semblait pas y avoir de possibilité de réutiliser les articles.

PWGSC is committed to implementing a National Master Standing Offer (NMSO), which will provide all departments with an environmentally sound recycling solution by June 2009. This will ensure that the federal government has an efficient and cost effective means of disposing of end-of-life electronic equipment.

TPSGC s'est engagé à mettre en œuvre une offre à commandes principale et nationale (OCPN) qui offrira à tous les ministères une solution écologique en matière de recyclage d'ici juin 2009. Le gouvernement fédéral disposera ainsi d'une méthode efficace et rentable d'éliminer le matériel électronique en fin de vie.

Computers for Schools (CFS)

CFS should continue to be your first point of contact to dispose of your surplus computer equipment. Please note that CFS in the National Capital Region (NCR) will collect Pentium III computers and above with their associated mouse and keyboard, and flat screen color monitors. Equipment donated by departments should be intact, not stripped of parts and should include hard drives and memory. For donations outside of the NCR, contact your nearest CFS organizations at <http://cfs-ope.ic.gc.ca>.

Four Disposal Options

As an interim measure, custodian departments have four options to dispose of their e-waste.

Use CFS

CFS continues to have first right of refusal on all equipment as listed in the TB guidelines, and should continue to be the first option to dispose of surplus computer equipment that hasn't reached its end-of-life.

Self Storage

Custodian departments that can store e-waste until the NMSO contract is in place in June 2009 are encouraged to do so.

Programme des ordinateurs pour les écoles (OPE)

Vous devriez continuer de vous reporter tout d'abord au Programme des OPE pour savoir comment éliminer votre matériel informatique excédentaire. Veuillez noter que l'on recueillera les ordinateurs de type Pentium III (ou versions subséquentes) ainsi que les souris et les claviers connexes, les ordinateurs à écran plat dans le cadre du Programme des OPE en vigueur dans la région de la capitale nationale (RCN). Le matériel donné par les ministères doit être intact, c'est-à-dire qu'il ne doit manquer aucune composante, y compris le disque dur et la carte mémoire. Pour faire un don à l'extérieur de la RCN, communiquez avec le représentant du Programme des OPE le plus près de vous, à l'adresse : <http://cfs-ope.ic.gc.ca>

Quatre options d'élimination

Entre-temps, les ministères responsables peuvent éliminer leurs déchets électroniques de quatre façons.

Recours au Programme des OPE

Le Programme des OPE continue de bénéficier du premier droit de refus pour l'ensemble du matériel figurant dans les lignes directrices du Conseil du Trésor (CT). Par ailleurs, le Programme doit continuer d'être considéré comme la première solution pour l'élimination du matériel informatique excédentaire qui n'a pas atteint la fin de son cycle de vie.

Entreposage libre-service

Les ministères responsables qui sont en mesure d'entreposer des déchets électroniques jusqu'à ce qu'une OCPN soit mise en place en juin 2009 sont invités à le faire.

Recycle

Departments that have contractual arrangements with recyclers can continue to use them to recycle their e-waste. Given that not all e-waste recyclers operate according to the same environmental performance standards, it is recommended that you contact PWGSC's Office of Greening Government Operations (OGGO) (Caroline MacIntosh 819-956-4021) should you have questions regarding the kind of the e-waste recycling services that your organization is currently receiving.

Use Crown Assets Distribution

CAD is offering custodian department's storage of e-waste products at 555 Enterprise Blvd. in Gatineau, Quebec. This warehouse will be managed by CADC-NCA as a satellite operation. Please call Wayne Corkery at 613-991-2860 to coordinate your deliveries. Service hours will be Monday to Friday, 8:00 a.m. – 4:00 p.m. beginning December 8th, 2008.

You are reminded that the GoC directives on data security must be respected regardless of the option you choose.

Recyclage

Les ministères ayant conclu des ententes contractuelles avec des entreprises de recyclage réputées peuvent continuer de faire affaire avec ces dernières pour recycler leurs déchets électroniques. Étant donné que les recycleurs de déchets électroniques n'appliquent pas tous les mêmes normes de rendement environnemental, nous vous recommandons de communiquer avec Caroline MacIntosh, du Bureau de l'écologisation des opérations gouvernementales (BEOG) de TPGSC, au 819-956-4021, pour toute question liée au type de services de recyclage des déchets électroniques dont votre organisation bénéficie actuellement.

Recours à la DBC

La DBC offre aux ministères responsables la possibilité d'entreposer leurs déchets électroniques au 555, boulevard Enterprise, à Gatineau (Québec). L'entrepôt sera géré par le CDDBC dans la région de la capitale nationale (RCN) à titre d'installation secondaire. Veuillez communiquer avec Wayne Corkery par téléphone, au 613-991-2860 pour coordonner vos livraisons. L'entrepôt sera ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, à compter du 8 décembre 2008.

Veillez noter que les directives du gouvernement du Canada (GC) en matière de sécurité des données doivent être respectées peu importe l'option que vous choisirez.

Operational Details for Using CAD Services

CAD will control what is being shipped and stored in the new warehouse. To the extent possible, custodian departments will have to ensure that they package and ship their e-waste assets properly and that Reports of Surplus (ROS) accompany all shipments without exception. Warehouse staff will ensure that only e-waste products are stored for recycling; items with an obvious resale value will be set aside and redirected to CADC-NCA for sale.

For the NCA, custodian departments will forward their Reports of Surplus to CADC-NCA who will discuss with them the packaging and shipping details as well as the expected time of delivery to the Gatineau warehouse. No direct deliveries will be accepted without prior routing through CADC-NCA.

For Quebec region, custodian departments will be asked to forward Reports of Surplus to CADC-Montreal who will discuss with them the packaging and shipping details as well as the expected time of delivery to the Gatineau warehouse. CADC-Montreal will fax the ROS to CADC-NCA who will acknowledge and forward it to the Gatineau warehouse. Again no direct deliveries will be accepted without prior routing through CADC-Montreal.

Quebec Region :
Sylvie Gagné (514) 496-3597

Contacts

For all other regions, custodian departments are encouraged to contact their local CADC manager for assistance.

Paul Pleau, A/ Manager, CADC Atlantic
Region/gestionnaire, CDBC, région de l'Atlantique
Claud Bennett, Manager, CADC Ontario
Region/gestionnaire, CDBC, région de l'Ontario
Linda Dowbenko, Supply Specialist, CADC
Manitoba/représentante des ventes CDBC, Manitoba
Donna Giroux, Sales Representative, CADC
Saskatchewan/représentante des ventes CDBC,
Saskatchewan
Jean MacDonald, Supply Specialist, CADC
Alberta/NWT/chef, CDBC, Alberta et T.N.-O.

Details opérationnels concernant l'utilisation des services de la DBC

La DBC contrôlera ce qui est expédié et entreposé dans le nouvel entrepôt. Dans la mesure du possible, les ministères responsables devront s'assurer d'emballer et d'expédier leurs déchets électroniques de manière appropriée. Ils devront également s'assurer de joindre les rapports de surplus (RDS), sans exception. Le personnel affecté à l'entrepôt veillera à ce que seuls les déchets électroniques soient entreposés aux fins du recyclage. Quant aux articles qui, de toute évidence, peuvent être revendus, ils seront mis de côté et réacheminés au CDBC de la RCN à ces fins.

RCN : les ministères responsables transmettront leurs RDS au CDBC de la RCN, qui discutera avec eux des détails relatifs à l'emballage et à l'expédition, ainsi que de la date à laquelle le matériel devra être livré à l'entrepôt de Gatineau. Aucune livraison directe ne sera acceptée sans l'accord préalable du CDBC de la RCN.

Région du Québec : on demandera aux ministères responsables de transmettre les RDS au CDBC de Montréal qui discutera avec eux des détails relatifs à l'emballage et à l'expédition, ainsi que de la date à laquelle le matériel devra être livré à l'entrepôt. Le CDBC de Montréal enverra par télécopieur les RDS au CDBC de la RCN, qui en accusera réception et les transmettra à l'entrepôt de Gatineau. Encore une fois, aucune livraison directe ne sera acceptée sans l'accord préalable du CDBC de Montréal.

Région de Québec :
Sylvie Gagné (514) 496-3597

Personnes-ressources

Toutes les autres régions : les ministères responsables sont invités à communiquer avec leur gestionnaire local du CDBC pour obtenir de l'aide.

<u>Téléphone</u>	<u>Télécopieur</u>
(902) 426-2140	(902) 426-1721
(905) 615-2025	(905) 615-2113
(204) 983-3317	(204) 984-8607
(306) 975-6633	(306) 780-6845
(780) 497-3621	(780) 497-3639

Ron Hunt, Manager, CADC Pacific Region/gestionnaire,
CDBC, région du Pacifique

(604) 502-5840

(604) 502-5844

Costs

All shipping costs are the responsibility of the custodian department.

Custodian departments will be charged a nominal fee to cover storage, handling and operational costs until the NMSO is in place.

Once the recycling contract is in place, applicable recycling costs will be charged back to custodian departments.

Robb Flemming

Director Crown Assets Distribution

Coûts

Le ministère responsable doit défrayer tous les coûts d'expédition.

Un prix minime sera facturé aux ministères responsables pour défrayer les coûts d'entreposage, de traitement et les dépenses de fonctionnement s'appliquant jusqu'à ce que l'OCPN sera mise en œuvre.

Dès qu'un contrat de recyclage sera mis en œuvre, les coûts de recyclage applicables seront facturés aux ministères responsables.

Robb Flemming

Directeur de la Direction de la distribution des biens de la Couronne